



Salon des vins

Bessenay



Matinée dédicaces à la bibliothèque

*Email : mairie@mairie-bessenay.fr ✦ Tél : 04.74.70.80.07 ✦ Site : www.mairie-bessenay.fr

✦ Compte rendu municipal - Séance du 25/02/2014 ✦

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, MARCHAND, BORGOGNO, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BERTHIER, BOUGAIN, BOUVEYRON, CLEMENT, COUTAVE, FOREST, LOMBARD, LIMOUSIN, MICOLON, SALAMAND et VANVYNCKT.



Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

✦ I - Vote des comptes administratifs 2013

Il est procédé au vote des comptes administratifs des budgets principal et assainissement 2013 :

Budget principal :	
Excédent global de clôture :	382 574,20 €
Excédent de fonctionnement :	352 342,85 €
Excédent d'investissement :	30 231,35 €

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 1 141 237,28 €
 Recettes : 1 493 580,13 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 864 579,52 €
 Recettes : 894 810,87 €

Budget assainissement :	
Excédent global de clôture :	46 580,79 €
Excédent de fonctionnement :	8 484,65 €
Excédent d'investissement :	38 096,14 €

Section de fonctionnement :
 Dépenses : 103 019,43 €
 Recettes : 111 504,08 €

Section d'investissement :
 Dépenses : 633 501,28 €
 Recettes : 671 597,42 €

✦ II - Approbation des comptes de gestion 2013

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du Receveur Municipal pour les budgets assainissement et principal de l'année 2013. Ces documents sont identiques aux comptes administratifs du Maire.

◆ III- Affectations des résultats 2013 aux budgets 2014

Budget Principal	Excédent de fonctionnement :	352 342,85 €	Affectation en réserve d'investissement
	Excédent d'investissement :	30 231,35 €	Report en section d'investissement
Budget Assainissement	Excédent de fonctionnement :	8 484,65 €	Affectation en réserve d'investissement
	Excédent d'investissement :	38 096,14 €	Report en section d'investissement

◆ IV – Le budget 2014 en quelques chiffres

- Budget principal

Il s'élève à **1 108 210 €** en section d'investissement et à **1 443 920 €** en section de fonctionnement. L'excédent de fonctionnement dégagé du budget 2013 de **352 342,85 €** malgré sa diminution, permet encore un **niveau d'autofinancement correct** et tous les investissements programmés cette année pourront se faire sans emprunt.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des produits issus de la fiscalité (**803 160 €**). On constate que les dotations d'Etat (**513 960 €**) sont de nouveau en diminution.

Il est décidé **de ne pas augmenter les 3 taux d'impôts locaux** qui sont les mêmes depuis 2002 (Taxe d'Habitation : **11,86 %** - Taxe Foncière : **14,79 %** et Taxe Foncière sur le foncier Non Bâti : **39,90 %**).

- Investissement 2014

➤ Bâtiments (local de stockage salle polyvalente, toiture salle des fêtes, divers travaux dans les bâtiments...)	95 000 €
➤ Voirie – Espaces verts	230 000 €
➤ Aménagement zone St Irénée et city Stade	570 000 €
➤ Matériel divers	15 000 €

- Budget Assainissement

Il s'élève à **446 930 €** en section d'investissement et à **119 625 €** en section de fonctionnement.

- La section de fonctionnement est stable.

- Les investissements programmés en 2014 concernent principalement le raccordement du **hameau de Jainon** au réseau collectif (200 000 €) et vont nécessiter un recours à l'emprunt pour équilibrer l'opération.

- Etat de la dette

Le tableau ci-dessous montre le niveau d'endettement de la commune, très inférieur aux moyennes régionales et nationales.

	Bessenay	Rhône	Région Rh. Alpes	National
Annuité totale de la dette en 2014	114 954 €			
Annuité de la dette par habitant	49 €	81 €	94 €	93 €
Capital restant dû par habitant	416 €	713 €	785 €	693 €

(Données pour les communes de **2000 à 3500 habitants**)

◆ **V - Subventions aux associations**

Le Conseil municipal fixe les subventions au titre de l'année 2014 :

Association d'aide aux personnes handicapées des 3 vallées.	100 €	
Restos du Cœur	200 €	
Société Protectrice des Animaux	768,90 €	Convention (0.33 € par habitant)
Centre de soins pour oiseaux sauvages du Lyonnais (basé à St Forgeux)	233,00 €	Convention (0.10 € par habitant)
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré	550 €	Adhésions des enfants de 7 classes primaires aux activités sportives
Coopérative scolaire	2 200 €	Classe découverte (40 € par enfant)
Coopérative scolaire	300 €	Acquisition d'ouvrages littéraires
Coopérative scolaire	400 €	Classe artistique
Conseil de Parents d'Elèves	300 €	Participation à l'achat des livres offerts en fin de CM2 (8 € par enfant soit environ 50% du coût)
Coopérative scolaire	1 000 €	Noël : 100 € par classe + classe IME
Association Béchamel	500 €	Organisation de la Fête de la Musique
Echo des Vallons	1 000 €	Prestations aux différentes manifestations
MJC de l'Arbresle	8 680 €	Gestion du périscolaire et des centres de Loisirs (solde 2013)
MJC de l'Arbresle	55 360 €	Gestion du périscolaire et des centres de Loisirs 2014 (80 % de l'année 2014)
SLEA	83 004 €	Gestionnaire du multi accueil les Griottes dans le cadre d'une délégation de service public
Comité des Fêtes	3 600 €	Feu d'artifice pour la fête villageoise du 5 juillet
Syndicat de Fruits Rouges	2 030 €	Dernière participation au traitement de la Sharka (année 2013)

◆ **VI - Participation aux Syndicats Extérieurs**

La commune fiscalise ses participations à 4 syndicats extérieurs. Les montants dus sont répartis sur les taxes d'habitation et foncières des contribuables dans la colonne « Syndicats de communes ».

	Syndicat à Vocation Scolaire de Ste Foy l'Argentière (SIVOS)	SIVOM DE LA GIRAUDIÈRE	Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEML)	Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)
Part fiscalisée	261 €	80 000 €	5 988,10 €	80 000,00 €
Part budgétisée		3 000 €		16 327,69 €
Total	261 €	83 000 €	5 988,10 €	96 327,69 €

Le montant total fiscalisé sera de **166 949,10 €** pour l'ensemble des 4 syndicats précités.

Les dépenses du SYDER concernent les différents investissements en renforcement ou enfouissement de réseaux électriques ainsi que la maintenance et la consommation de l'éclairage public.

◆ **VII - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**

Dans le cadre du projet de construction d'un City Stade aux abords du chemin de la Drivonne, il est décidé de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

◆ **VIII- Approbation de la décision de la commission d'appel d'offres pour l'étude de la zone St Irénée**

Suite aux réunions de la commission les 2 décembre et 4 février, c'est le bureau d'études IRH qui a été retenu pour travailler sur le projet d'aménagement du secteur de St Irénée : cheminements divers (piétons, vélos, véhicules), réseaux eaux pluviales et assainissement...

Le montant global pour l'étude et la maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux s'élève à **26 850 € HT**.

✦ IX - Travaux des commissions



Bâtiments Communaux – Assainissement

- Toiture Salle des Fêtes : les travaux de couverture sont terminés. Il reste des caissons bois à installer en bordure du toit, afin d'éviter l'entrée d'oiseaux ou de nuisibles.
- Démolition des anciens bureaux Eurena : les travaux de désamiantage et de démolition du bâtiment vont intervenir assez rapidement.
- Assainissement Jainon : Le démarrage des travaux a lieu le **3 mars pour une durée de 2 mois**. Le route sera fermée en journée (7h30-16h30), mais ouverte après 16h30 et les week-ends.
- City stade : la commission a reçu les différentes entreprises consultées pour ce projet.



Informatique – Communication

- SYDER : la commune a reçu les différentes propositions d'adaptation des armoires électriques en vue d'une réduction nocturne de l'éclairage public. Ces devis seront étudiés prochainement.
- Rallye de Charbonnières : il passera sur notre commune le **vendredi 18 avril** après-midi (spéciale Bibost-Bessenay-Pitaval entre 16h49 et 19h49).
Les séances de reconnaissance auront lieu les **samedi 12 avril (8h30-19h), mardi 15 avril (12h-19h) et jeudi 17 avril (8h-11h30)**.
- Bibliothèque : la séance de dédicaces du samedi 22 février s'est très bien déroulée, au grand plaisir des organisateurs et des écrivains présents. Une autre séance de dédicaces a lieu le samedi 8 mars.



Manifestations – Associations

- Assemblée Générale Départementale de la Pêche : elle aura lieu à Bessenay le **samedi 29 mars à la Salle des Fêtes**. La commune financera le vin d'honneur en fin de matinée.
- Bessenay fête le Mai : la commission travaille sur l'organisation de la journée du **samedi 10 mai**. L'association Rhône-Elevage sera à nouveau présente pour la présentation et la vente d'animaux de la basse-cour. Des pourparlers sont engagés pour une exposition de plantes carnivores et sans racines, ainsi qu'une exposition de tortues. Le thème retenu pour le concours floral des fleuristes professionnels sera « Les Invention ».



Social – Jeunesse

- Rythmes scolaires : des simulations d'organisation de la mise en place de la réforme ont été effectuées par le Comité de Pilotage. Pour le créneau de **15h45 à 16h30 (temps d'activités périscolaires TAP)**, les enfants de maternelle auront des activités organisées par un enseignant et les 3 Agents Techniques Spécialisés des Ecoles Maternelles. Les enfants du primaire seraient sous la responsabilité de la MJC de l'Arbresle, avec 2 enseignants qui proposeraient un atelier d'aide aux devoirs et 4 animateurs en charge d'un panel de différentes activités. Les inscriptions aux différents ateliers se feraient par période de 6 à 7 semaines.
- Formations Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur : la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle va proposer une session de formation théorique au BAFA du 2 au 9 mai prochain. Le stage aura lieu dans les locaux des Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière.
- Restaurant scolaire : Après une période d'essai, qui n'a pas donné satisfaction aux familles, le Conseil Municipal décide de revenir à un fonctionnement normal concernant l'ouverture des toilettes pendant la récréation « cantine ».



Voirie

- Brigades Vertes : une équipe interviendra du 24 au 28 mars prochain afin de terminer le nettoyage du chemin reliant le Conan à la Croix du Trêve.



Finances-personnel

- Recrutement : en vue du remplacement d'un agent du SIVOM qui travaillait pour la commune, un appel à candidature a été lancé auprès de Pôle Emploi pour le recrutement d'un **agent en contrat d'avenir**. Il s'agit d'un poste à temps complet de 35 h, pour les besoins du service technique, donc polyvalent pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux. La personne recrutée devra avoir le permis de conduire.

Les conditions d'accès aux emplois d'avenir sont les suivantes :

- jeunes sans emploi à la date de signature du contrat, âgés de 16 à 25 ans,
- soit sans diplôme, soit titulaire au maximum d'un CAP ou BEP, et totaliser une durée de 6 mois minimum de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois.

Le contrat serait conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable 2 fois.

Les personnes intéressées et dont le profil correspond aux conditions exigées, peuvent déposer leur candidature en mairie avec une lettre de motivation manuscrite et un CV avant le 28 mars.

✦ **X – Infos Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)**

Au cours de la séance du 29 janvier dernier, le Conseil Communautaire a défini les orientations budgétaires pour l'année 2014.

La CCPA poursuit son action autour de plusieurs axes :

* une gestion rigoureuse : comme les années précédentes, les élus et le personnel agissent ensemble pour gérer avec rigueur les deniers publics. Une maîtrise des charges de fonctionnement est recherchée par la stabilisation des dépenses courantes.

* maîtriser la pression fiscale : les élus communautaires ont rappelé leur attachement à ne pas accroître démesurément la pression fiscale sur les ménages et les entreprises. Les taux de la fiscalité locale seront donc identiques à ceux de l'année précédente tout comme ceux des différentes redevances.

* priorité à l'investissement : le dynamisme géographique et le développement du territoire nécessitent de poursuivre les équipements et politiques communautaires dans les communes membres.

* le programme d'investissement en 2014 :

- les équipements structurants à l'échelle du territoire intercommunal : rénovation/extension de l'Aquacentre, la voirie

- les investissements liés à l'entretien du patrimoine

- les investissements issus des politiques de développement et de l'aménagement du territoire : Plan Local Habitat 2014-2019, zone du Bigout (acquisition des derniers biens et programmation de l'aménagement de la zone), aires d'accueil des gens du voyage (réalisation des aires d'accueil des gens du voyage, de l'aire de grand passage et de l'aire temporaire de sédentarisation), mise en œuvre des actions issues de la stratégie touristique dont l'aménagement du 2^{ème} étage de l'espace découverte.

✦ **XI-Questions diverses**

- **Permis de construire déposés** :

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
GRILLET Florent 5 Route de Lyon	Route de Bibost	Reconstruction d'une ferme pédagogique identique à l'existant suite à un incendie.	07/02/14
GUILLAUMOND Florian 53 rue de la Brévenne	7 rue Louis Chambe	Construction d'une maison Basse Consommation.	19/02/14
SUCHET Cyril 1 cour des dames COURZIEU	5 Montée des Ecoles. La Giraudière	Extension d'un bâtiment existant en vue de la création d'un abri voiture couvert.	24/02/14

- **Permis de démolir déposé**

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
Commune de Bessenay	15 Rue St-Irénée	DEMOLITION d'un bâtiment (anciens bureaux).	Accordé le 17/02/14

- le Conseil Municipal prend connaissance du différend avec le Syndicat des Eaux suite à la casse d'une canalisation d'eau dans le cadre des travaux du bassin d'orage. La position de la canalisation avait été indiquée par le délégataire du Syndicat des Eaux avec une marge de plus ou moins 1,50 m d'erreur. L'entreprise qui a cassé la canalisation avait creusé **à plus de 4m du lieu indiqué**. Le Syndicat des Eaux demande à la commune de prendre en charge 50 % de la facture de réparation de la canalisation d'un montant de 5675 €.

◆ INFOS MAIRIE ◆

◆ Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés **1^{er} janvier 1998 et le 30 juin 1998** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 30 juin 2014**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

◆ La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'allongement de 5 ans concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1/01/14 à des personnes majeures et les cartes d'identité sécurisées **délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 à des personnes majeures**. Inutile de vous déplacer en Mairie, si votre carte a été délivrée dans cette période, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

◆ Elections municipales du 23 mars

Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h 00 à 18 h 00**. Suite aux modifications du code électoral, **pensez à vous munir d'une pièce d'identité avec photo** (obligatoire pour pouvoir voter). Il est rappelé également que pour les communes de plus de 1000 habitants, le panachage est désormais interdit. Les bulletins de vote proposés, permettant d'élire à la fois les conseillers municipaux et les conseillers communautaires ne doivent pas être modifiés.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration. Le mandant peut en faire la demande auprès de la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail (apporter un titre d'identité). Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant. Désormais, le formulaire de demande **vote par procuration** est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr. Pour plus de renseignements, contacter la Mairie.

◆ **Protégeons nos commerces...** nous avons la chance sur notre village d'avoir une offre commerciale variée et appréciée... sachons faire confiance aux professionnels présents et les privilégier pour nos achats du quotidien...

◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

◆ Manifestations et animations du village :

Mercredi 12 mars	Concours de belote Club des Cerisiers blancs
Samedi 22 mars	Photo des bébés classe en 3
Dimanche 23 mars	Elections municipales (1 ^{er} tour)
Dimanche 23 mars	Concours de belote ALARME
Samedi 29 mars	Loto Conseil des Parents d'Elèves
Samedi 5 avril	Béchemel : concert
Dimanche 13 avril	Comité des Jeunes : randonnée des cerisiers blancs
Samedi 26 avril	Fête des classes en 4
Jeudi 8 mai	Cérémonie du 8 mai
Samedi 10 mai	Bessenay fête le Mai

◆ **Les Amis du Patrimoine** : En collaboration avec la Mairie de Bessenay, les Amis du Patrimoine et de l'Environnement organisent une exposition sur Bessenay au Trapèze le **samedi 22 mars 2014 et le dimanche 23 mars 2014 de 9h à 18h** (Exposition du cadastre napoléonien, d'une carte de la commune de 1804, d'un cadastre du milieu du XX^e siècle, de différentes vues photographiques de Bessenay au début du XX^e siècle,...)

◆ **Le Conseil de Parents d'Elèves** : organise son loto le **samedi 29 mars à 17 H 00 à la salle polyvalente**. Pour les personnes intéressées, les cartons sont en vente auprès des enfants de l'école (les meilleurs vendeurs sont récompensés) ou au 06.62.06.25.05. Venez nombreux, de très beaux lots sont à gagner : séjour Eurodisney, Xbox 360, journée au ski, cave à vin... Ambiance amicale et chaleureuse assurée !

◆ Comité des Jeunes

Le Comité des Jeunes vous informe que le **13 avril 2014** aura lieu la **38e Randonnée des Cerisiers Blancs**. Venez (re)découvrir les sentiers de BESSENAY ainsi que ceux des villages voisins grâce à l'un des 4 parcours que nous vous proposons (7 - 14 - 19 ou 24km), sans oublier le "saucisson - patates" de l'arrivée. En famille ou entre amis, marcheur confirmé ou débutant, cette randonnée vous ira comme un gant !

Les 50 ans du CDJ : Le Comité des Jeunes vous invite à réserver votre **samedi 27 septembre 2014** (journée + soirée) pour fêter le cinquantième anniversaire du CDJ. Les invitations officielles ne vont pas tarder à être envoyées pour vous expliquer le déroulement de cet évènement qui s'annonce mémorable ! Si vous avez des photos, documents, archives en tout genre, n'hésitez pas à nous contacter.
Contacts : Yohann LIMOUSIN 06 67 70 65 37 cdj.bessenay@gmail.com

◆ Club des Cerisiers Blancs : Animations du 1^{er} trimestre 2014

LE CLUB des Cerisiers blancs va proposer à partir du **JEUDI 27 MARS à 14 h** un atelier d'arts créatifs qui aura lieu à la Salle du TRAPEZE tous les 15 jours .

Sorties :

- **26 Mars** : Journée dans les hauts du Lyonnais : Départ en car à 8 h – le matin visite de la Maison des Métiers à SAINT SYMPHORIEN SUR COISE – Repas à l'Assiette Saltoise à SALT EN DONZY (vin, eau et café compris) – l'après-midi visite du musée du Chapeau à Chazelles sur Lyon avec démonstration de la confection d'un chapeau. Prix adhérents : 45€ - Non Adhérents : 50€ -Inscription au plus tard le 7 mars auprès de Germaine BATAILLON 04.74.70.82.93 – 19, rue du Commerce BESSENAY

- **Du mardi 30 juin au Jeudi 3 Juillet** :
LE PERIGORD dans toute sa splendeur : Départ en Car de Bessenay –Visite de ROCAMADOUR –SARLAT avec dégustation de foie gras, ROQUE GAGEAC un des plus village de France promenade commentée en gabare pour la découverte au fil de l'eau des plus beaux sites du Périgord noir. Visite de SALIGNAC et des jardins d'Eyrignac-du Gouffre de Padirac puis d'une distillerie d'eau de vie de fruits et dégustation. Dîner gastronomique-Visite de COLLONGES la ROUGE Ancien fief des Comtes de Turenne.
EN PENSION COMPLETE (1/4 de vin, café le midi) Entre 20 et 24 personnes 490€ - entre 25 et 29 personnes 450€ - entre 30 et 34 personnes 424€ - entre 35 et 39 personnes 405€ -
inscriptions : auprès de Germaine BATAILLON 04.74.70.82.93 – 19, rue du commerce BESSENAY –
Renseignements : Mme VIALATON 04.74.70.83.40 – OUVERT A TOUS ADHERENT OU NON

- **Du dimanche 30 Aout au Samedi 6 Septembre** :
SEJOUR TYROLIEN - Départ en car en direction de Fügen en passant par le Liechtenstein, l'Autriche et le tunnel de l'Arlberg, la vallée de l'Inn et le Tyrol.
Au programme Visite de Fügen, puis route vers Pertisau, au bord du lac ACHENSEE, plus beau lac du Tyrol, promenade en bateau. Visite du musée des Fermes tyroliennes à KRAMSACH,
Visite de HALL IN TIROL, cité médiévale, INNSBRUCK, joyau des Alpes. Diner et soirée tyrolienne.
Visite de KITZBUHEL, station de ski d'Autriche et d'Obrendorf, visite guidée de la ferme MULLNERHOF avec dégustation de produits locaux direction SALZBOURG, une des plus belles villes de l'Europe.
Départ pour RATTENBERG, petite cité médiévale renommée pour ses cristalleries, visite d'un souffleur de verre – Embarquement à bord d'un petit train à vapeur pour MAYROFEN au son d'un accordéon avec dégustation de schnaps. Direction la vallée du Ziller et le Col de Gerlos (1628m). Arrivée aux chutes de KRIMML parmi les plus belles– Soirée dansante.
Direction WATTENS « Les mondes du cristal de Swarowski ». PILL, visite d'une distillerie et dégustation de schnaps puis route vers SCHWAZ pour la visite des mines d'argent.
7^e jour : Départ matinal par la Suisse en direction de BESSENAY
Tarif en pension complète (1/4 vin ou bière + eau+ café à midi) visites comprises : Entre 20 et 24 personnes 1070€ - Entre 25 et 29 personnes 975€ - Entre 30 et 34 personnes 910€ - Entre 35 et 39 personnes 865€ - Entre 40 et 44 personnes 835€ -

Inscription auprès de Germaine BATAILLON 04.74.70.82.93 – 19, rue du commerce BESSENAY –
Renseignements : Mme VIALATON 04.74.70.83.40 – OUVERT A TOUS ADHERENT OU NON ;

◆ INFOS DIVERSES ◆

- ◆ Les familles MAZALLON – VIAL remercient chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, ont partagé leur peine lors du décès de Madame MAZALLON Marie Rose.
- ◆ Madame Marthe DEVOISIN, ses enfants et petits-enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de René DEVOISIN.
- ◆ Madame ROSPARS Céline (De la MAISON au JARDIN) vous informe du changement de propriétaire qui aura lieu début avril. La nouvelle gérante continuera la vente de produits de jardin et la fleuristerie. Madame ROSPARS remercie ses clients pour leur confiance et leur fidélité durant près de 5 ans.

- ◆ Ouverture **SARL CLINIC MOTO 69** : 3 route de la Gare à la Brévenne tel. 09.52.95.82.86 / 06.70.17.63.88 clanicmoto69@free.fr ;
Olivier VERNAY et Sébastien PUIER assurent les prestations pour les cyclos-boîtes, scooters, motos route/enduro/cross/piste et quads, l'essentiel à l'entretien, la préparation des véhicules pour la vente, la réparation, la restauration et l'optimisation en lien à vos demandes, conseils, vente de pièces et accessoires ...
Ouvert les lundi mardi, jeudi, vendredi et samedi matin de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00.

- ◆ A vos agendas ! Evènements culturels, sous la yourte de Roulottes et Compagnies :
 - **Stage "chants du monde en ronde", le samedi 5 avril de 14h à 18h.** Renseignements et inscriptions au 06 27 11 55 28. Ouvert à tous, sans niveau musical particulier, juste l'envie de chanter en groupe.
Prix: 35 €
 - **Spectacle de théâtre "Impromptu" avec la Cie du Voyageur Debout, le vendredi 25 avril à 20h30.**
Entrée 10€.
 - Ce spectacle est une introduction au **stage qui suivra le samedi et le dimanche 26 et 27 avril, sur le thème "initiation au clown de théâtre"**. Animé par Marie-Emilie Nayrand, comédienne de la Compagnie Le Voyageur Debout. .Découvrir à son rythme son clown par un travail sur le corps, les sensations, les émotions, lui donner la place dont il a besoin pour exister en le mettant en situation par l'improvisation.
Stage pour adultes, prix: 80€. Renseignements et réservation au 06 87 10 42 56.
Attention ! nombre de places limitées: 12 places pour les stages, 50 pour le spectacle. Il est conseillé de réserver !

- ◆ Syndicat Rhodanien du Câble:
Jeudi 16 janvier 2014 a eu lieu en préfecture le comité de l'EPARI CG69, qui réunit les membres du SRDC, de l'EPARI, les délégués de chaque commune ainsi que le directeur de Numéricable.
Sans dévoiler le plan « fibre 2015-2020 », le concessionnaire s'est engagé à commencer son déploiement sur les zones non franchisées, dont Bessenay fait partie.
L'opération concerne les secteurs non équipés de prise Numéricable à ce jour : le secteur « village et proche village » de Bessenay n'est donc pas concerné par ce plan « 2015-2020 ».
L'opérateur devra amener la fibre en limite de propriété, puis terminera la connexion client avec du câble classique en partie privative.
Chaque maison de chaque hameau sera ainsi desservie en THD (Très Haut Débit) : le but de ce programme est d'apporter le THD aux endroits à faible débit.
Les câbles en domaine public s'appuieront sur les poteaux existants.
Aucun délai précis n'a été communiqué sur ce programme, le phasage n'est toujours pas élaboré.